

Bateau Alizarine, de la SCOP à la SCIC présentation

« GAZ A HAUTE DOSE...

Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 0,9% en France en 2015. Une première en dix ans. Les données du ministère de l'Environnement sont formelles : le transport routier en est responsable. La consommation de carburant a augmenté de 1,3%, une conséquence de la chute des prix à la pompe. Et une conclusion bien fâcheuse pour le pays hôte de la COP 21... (Politis n°1417, 01/09/2016) »

La SCOP Alizarine et sa péniche, rouge lie de vin, de 35 mètres de long, est un transport éco responsable : une péniche est moins polluante que le routier, moins énergivore, moins bruyante. Elle navigue depuis 2 ans déjà sur les eaux françaises.

Son chiffre d'affaire a doublé passant de 25 000 € en 2015 à 54 000€ en 2016.

Sa notoriété va grandissante grâce, non seulement à son trophée *Entreprise Innovante 2014*, mais aussi grâce au symbole fort qu'elle représente et qui fait parler d'elle chez les marinières, mais aussi et surtout chez les particuliers qui vivent le long des fleuves et des canaux, ainsi que dans les médias France 3, France Inter, Rue 89, Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, Le Parisien, L'âge de Faire...

La SCOP est constituée de deux salariés-fondateurs et des deux CIGALES Déôme et Semène de Bourg Argental (parties prenantes depuis le début de l'aventure)

Mais aujourd'hui, Alizarine et ses 2 marinières arrivent au bout de leurs capacités pour couvrir l'ensemble des métiers auxquels fait appel la société.

Coopérative de transport fluvial de palettes et de messagerie, la SCOP ALIZARINE doit **impérativement** évoluer statutairement afin d'atteindre son objectif :

Devenir un transport d'utilité publique

Ces deux années de transport de marchandise ont permis la pratique et le repérage de *tous* les lieux de chargements et de déchargements de la Vallée du Rhône à Paris, de Bruxelles à Nancy, en passant par les grands noms de la Bourgogne, du Beaujolais, de Champagne et d'autres encore...

La péniche livre à ce jour plus d'une vingtaine de « Biocoop », une cinquantaine de cavistes à Paris, des épiceries bio à Lyon et à Paris, des coopératives, des agents spécialisés dans les vins naturels et des particuliers tout au long des parcours.

La SCOP diversifie ses produits transportés. En effet, au delà du vin (Denis Robert du Mas d'Intras en Ardèche), et des produits du terroir ardéchois (L'association le Bateleur en Ardèche), elle transporte du sel de Guérande, de la bière, des huiles, des miels, (tous produits palettisables et non périssables), mais aussi des tableaux (de l'artiste Brigitte Nême).



Pour les fêtes de fin d'année 2016, des précommandes ont été organisées pour du Champagne et des vins livrés auprès de particuliers et estampillés « transport éco responsable ».

Ce n'est pas tout, en novembre et décembre 2015, à l'occasion de la COP 21, la SCOP s'est investie sur ses fonds propres, dans la réalisation d'un voyage **labellisé « COP 21 »**, ponctué d'événements culturels et politiques tout au long du trajet reliant Avignon à Paris. Des expositions, rencontres et conférences ont eu lieu à bord ou à proximité du bateau. **Il a été question de sensibilisation et de promotion du fluvial, notamment dans le contexte actuel du changement climatique et des solutions que peuvent apporter le transport sur l'eau à l'engorgement de nos centres villes et à la réduction des émissions de gaz à effets de serres.**

Alizarine est devenue, le temps du festival d'Avignon de juillet 2016, une salle de spectacle pour une pièce de l'auteur culte Alain Damasio.

Ce qui s'imbrique dans le projet initial de lier l'activité du fluvial à de l'événementiel et du culturel.

Par ailleurs, inaugurée au Bassin de la Villette en présence de la mairie de Paris, de la région IDF et du département de l'Ardèche, le bateau s'amarré depuis systématiquement au bassin de la Villette lors de ses livraisons à Paris, où des dégustations de vins ont lieu sur le pont du bateau et qui rencontrent un vif succès. Puis, la livraison dans Paris et sa région se font en véhicules électriques !

Le capital sympathie envers Alizarine n'est plus à prouver. Nous avons pu le constater notamment lors du financement participatif Ulule de 2015 et de la fulgurance de sa réussite.

Mais pas que, il se confirme tous les jours avec les professionnels et/ou les décideurs, malheureusement toutes ces convergences positives ne déclenchent pas d'investissements financiers ou de partenariats commerciaux suffisants pour rendre pérenne cette entreprise à long terme.

Nous devons nous rendre à l'évidence. Le transport fluvial en général est en régression et notre activité ne s'accroît que trop lentement. Ce malgré les multiples perspectives de partenariats (publics et commerciaux), ainsi que la visibilité croissante du bateau et du message qu'il véhicule, dans l'esprit des entreprises et du public.

Nos propositions et nos types d'offres sont uniques, et nous avons le sentiment d'être seuls à nous battre pour relancer le transport fluvial de marchandise et faire vivre la transition énergétique près de chez nous.

Afin d'assurer la pérennité de son entreprise et de sa vision, Alizarine a aujourd'hui besoin d'une recapitalisation. Terme emprunté à la finance certes, mais qui prend dans le contexte Alizarine une toute autre signification. La recapitalisation de notre entreprise regroupe à la fois un renforcement de son équipe de travail et un renforcement de sa trésorerie.

Les entreprises n'investissent pas dans le fluvial. Elles méconnaissent ce mode de transport et se montrent frileuses à changer leurs habitudes.

Il n'y a certes aujourd'hui, peut-être, pas de rentabilité ou profitabilité financière, mais la rentabilité et la profitabilité écologique est totale. En effet, nous partons du postulat que nous devons tous être des acteurs de nos existences et de notre environnement. Nous affirmons que le profit ne peut pas et ne doit pas être réduit à des retombées financières. Le profit c'est aussi renforcer, voire recréer un tissu économique local autour des territoires limitrophes du Rhône, de la Saône et de la Seine ainsi



que les nombreux canaux sillonnant la France. **C'est parier sur l'avenir que d'investir dans le fluvial.**

Nous n'en sommes plus au stade de l'idée, l'expérience est concluante, et nous requérons des engagements forts, concrets et pérennes. Vecteur de nouvelles infrastructures logistiques, la péniche Alizarine est un éclaireur, un ambassadeur, un précurseur, une lumière au loin dans le tunnel sombre du réchauffement climatique, un espoir réel et réaliste. Le transport Alizarine c'est un transport mais aussi une ouverture de marché, un symbole de transition énergétique, une vision à long terme.

Seuls face à des logisticiens qui ne cherchent qu'à limiter les coûts de transports, nous ne pouvons pas continuer, nous ne pouvons plus lutter. Nous avons donc la solution de changer le statut de notre entreprise et de passer de SCOP à SCIC, et d'y **associer des décideurs.**

Une SCIC qu'est-ce que c'est ?

* C'est d'abord une **Société** de personnes qui prend la forme commerciale d'une société anonyme (SA), ou d'une société par actions simplifiées (SAS) ou d'une société à responsabilité limitée (SARL). Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et soumise aux impôts commerciaux, elle est soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation. le résultat est exonéré d'impôt car il reste acquis au développement de l'entreprise.

* Ensuite c'est une **Coopérative**. 1 personne = 1 voix en assemblée générale. La part du résultat n'est pas soumise à l'Impôt sur les Sociétés (IS).

* Enfin, c'est un **Intérêt Collectif**. Tous les associés et l'environnement peuvent se retrouver autour d'un objet commun en organisant une dynamique multi parties-prenantes (le caractère d'utilité sociale).

Ancrée sur un territoire géographique, ou au sein d'une communauté professionnelle, ou encore dédiée à un public spécifique, la forme SCIC peut recouvrir tout type d'activité qui rend des services aux organisations ou aux individus, sans restriction a priori...

Pour se constituer une SCIC doit obligatoirement associer des **salariés** (ou en leur absence des producteurs agriculteurs, artisans...), des **bénéficiaires** (clients, fournisseurs, bénévoles, collectifs de toute nature, ...), un **troisième type d'associé** selon les ambitions de l'entreprise (entreprise privé, financeurs, association...).

Les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics territoriaux peuvent devenir associés et détenir jusqu'à 50 % du capital.

Intérêt/ pourquoi une SCIC ?

La constitution d'une SCIC va permettre de faire entrer dans le capital des forces vives et spécialisées, notamment concernant le développement commercial et la communication.

Elle apportera un partage des responsabilités entrepreneuriales : management, communication, démarchage commerciale pour la recherche de fret et l'ouverture de nouveaux marchés (sud au nord et nord au sud), navigation, représentation et éducation/ lobbying. Ce sera, oui, un partage de risque mais surtout une mise en commun de nos forces, de nos dynamiques et de nos volontés.

La SCIC est la solution pour alléger les 2 mariniers de la pression des coûts et de la recherche d'affrètements. Elle œuvrera à faire des bateaux et des fleuves des lieux ouverts à la création de nouvelles activités économiques et écologiques. La vallée du Rhône comme vallée phare de l'emploi. L'activité comme « Fleuve de Lien ».



La mise en place de la SCIC et ses partenariats avec les collectivités territoriales, les établissements privés, les sympathisants et les clients, accordera aux gérants naviguant une efficacité maximale dans la gestion des calendriers de chargements/déchargements, de l'anticipation pour résoudre les aléas de la navigation, et la réalisation de leurs objectifs.

Ils pourront également assurer des événements sur le pont du bateau, ainsi que le prévoit leur projet.

Les collectivités territoriales ont toute leur place au sein de la SCIC. Leurs rôles fédérateurs et d'experts de leurs territoires les placent en position de membres privilégiés de la SCIC. Elles peuvent agir par des incitations au chargement des productions locales sur le bateau, par l'acheminement de marchandises par la voie d'eau au sein de leurs agglomérations et communes.

Devenir membre de notre SCIC représente également un engagement, une volonté affichée de mettre en place une logistique collective et intermodale, dans laquelle le fluvial joue un rôle charnière entre le nord et le sud de la France, entre les communes en bordures d'eau et celles plus éloignées, pour lesquelles des entreprises de transport local prendraient le relais.

Nous avons besoin d'une volonté affirmée et affichée des politiques et acteurs du fluvial de nous soutenir dans la perspective de faire de notre entreprise un exemple d'initiative concrète en faveur de la transition énergétique. Alizarine est une ambassadrice sur les fleuves et canaux, représentant une éco solution soutenue par tous les territoires.

En résumé, cette création de SCIC aura comme priorité l'augmentation du capital, l'embauche d'un commercial, l'augmentation des moyens de communication, la réduction des remboursements d'investissement, une trésorerie redonnant de l'espoir, une prise de conscience collective d'une logistique d'utilité publique, une incitation au développement local, motiver les décideurs des territoires à prendre leurs responsabilités sur le changement énergétique, et, enfin, assurer un partenariat avec la région et les départements.

La SCIC Alizarine se donnera pour objectif supplémentaire de développer son marché de livraisons aux particuliers, ceci, en créant un **circuit court entre des prod'acteurs et des consom'acteurs**. Cet objectif demandera la création d'un réseau de particuliers désireux de consommer de façons responsables. Ce commerce, sera, à court terme, économiquement bénéfique pour tous les acteurs : achat au bon prix au producteur, transport payé au prix juste, prix d'achat pour le consommateur très intéressant. Nous serons ainsi dans une économie vertueuse. Nous estimons un portefeuille client à créer de 3000 personnes pour la région Parisienne et de 1500 personnes pour la région Lyonnaise.

En conclusion, Alizarine prend l'eau et ne peut écoper seule, elle a besoin de nouveaux partenaires. Nous pensons que la politique de réduction des coûts est aussi une politique de réduction de la qualité des produits et de nos vies. Cette politique régissant les échanges commerciaux actuels ne peut être suivie par la SCOP Alizarine. Alizarine ne fait pas de marge et ne se paie pas. Alizarine est une péniche de petit gabarit et elle est seule dans sa flotte, elle ne peut donc pas assurer plus de rotations. Pourtant, une réelle logistique intermodale incluant le fluvial est créée.

Alors que les routes et les centres ville sont saturés et que les demandes de livraisons ne cessent de croître, le bon sens implique logiquement une diversification des modes de transport aujourd'hui bien trop timides, alors qu'il est l'heure d'y aller franchement. Alors allons-y ! Le réchauffement n'a que faire de la timidité.

Alizarine se situe idéalement dans ce contexte fort de conscientisation des consommateurs à



l'environnement : cela va des modes de production en passant par le transport. Il faut mettre l'accent sur le transport comme paramètre à part entière d'un développement durable et responsable.

Alors que faire de nos voies navigables ? Faut il les céder au libéralisme, où le plus riche, le plus offrant l'emporte ? Les plaisanciers et les bateaux hôtels voient leurs possibilités de navigations et d'amarrages augmenter, au détriment des infrastructures et des entretiens nécessaires au commerce par voie fluviale. Faut il laisser les canaux s'ensabler et se fermer à la navigation ?

Nous sommes aujourd'hui dans une telle difficulté que d'ici 3 mois nous serons contraints de mettre un terme à notre entreprise.

Nous ne pouvons nous résoudre à cesser de croire à la raison d'être de notre projet, alors que celui-ci est tourné vers l'avenir, qu'il est audacieux et éco responsable.

Nous sommes à la recherche de partenaires solides qui soient prêts à s'investir, à s'engager, à croire au réalisme et à la viabilité d'Alizarine. Nous avons besoin de forces vives prêtes à prendre des responsabilités financières et morales quand à la mise en place d'une nouvelle logistique.

Nous ouvrons donc le capital à des industriels, des collectivités, des clients et des "sympathisants".

Nous souhaitons que vous serez tenté par l'aventure et que vous serez de ceux qui garderez Alizarine à flot pour une vraie transition énergétique et un modèle d'avenir solide et pérenne.